

Association des lacs de Kazabazua

Lakes Association of Kazabazua



Photo courtesy of Tom Ritchie /Crédit photo : Tom Ritchie

LAK Leisure News

Bulletin de nouvelles de l'ALK

Spring 2024

Printemps 2024

Table of Contents / Sommaire

	Page
Le message du Président	3
Message from the LAK President	5
Peter Fisher - Friend, Neighbour and Past President of LAK	7
Peter Fisher - Un ami, un voisin et un ancien président de l'ALK	8
CPR/First Aid Course / Cours de RCR/premiers soins	9
Thinking of renting out your cottage? / Vous envisagez de louer votre chalet?	10
2023 Beaver Trapping Season – a Final Report	11
Saison de piégeage des castors 2023 — rapport final	12
High speed internet / Internet haute Vitesse	13
An alarming increase in mining claims in the Outaouais	15
Hausse alarmante du nombre de titres miniers (claims) en Outaouais	18
Past Presidents / Anciens présidents	21
2024-25 Member Renewal / Renouvellement des membres 2024-25	22

The Association thanks all the contributors to this publication. The opinions expressed are solely those of the authors and not necessarily those of the Association. If you wish to contribute to the LAK Leisure News/Bulletin de nouvelles de l'ALK, please contact Kim Chadsey at newsletter@kazlakes.com or 613.818.4664.

L'Association remercie ceux qui ont contribué au présent bulletin de nouvelles. Les opinions qui y sont exprimées sont exclusivement celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Association. Si vous désirez contribuer au bulletin de nouvelles, veuillez contacter Kim Chadsey au newsletter@kazlakes.com ou 613.818.4664.



Le message du Président

Avec le printemps vient de nouveau le temps de vous informer des activités de l'Association des lacs de Kazabazua.

Je dois malheureusement commencer ce message sur une note très triste. Nous avons perdu un membre précieux de notre communauté, Peter Fisher, au début du mois de décembre. Peter était un membre de longue date de notre

Conseil d'administration, dont il a aussi été le président. Véritable ami, il était quelqu'un sur qui nous pouvions toujours compter pour nous donner des conseils judicieux et avisés. Il va nous manquer énormément. George McCormick a rendu un hommage à Peter plus loin dans ce Bulletin.

Santé des lacs : L'une de nos principales priorités est de contribuer à préserver la santé et la beauté de nos lacs. Nous effectuons des analyses d'eau chaque année afin de surveiller la qualité de nos lacs et d'identifier tout problème qui pourrait survenir. En 2016 et 2017, nous avons cofinancé une étude scientifique de nos lacs par l'agence ABV-7 dans le but d'évaluer (1) la qualité de l'eau du lac (à l'aide de bioindicateurs) et (2) l'état de ses rives, qui agissent comme un bouclier de protection. Nous prévoyons de réaliser une étude similaire dans deux ans et avons commencé à réserver des fonds à cette fin. Nous avons récemment reconstitué notre Comité de santé des lacs pour préparer l'étude, avec de nouveaux membres bénévoles, John Thomson, Paul Allen et Tim O'Neill (un quatrième membre a dû se désister). D'autres bénévoles seraient les bienvenus pour soutenir ce comité, et nous vous encourageons à vous joindre à nous.

Accès public aux sentiers du côté Est du lac Little Danford : Vous vous souvenez peut-être que lors de notre dernière Assemblée générale annuelle, Michelle Rhodes, au nom du Sous-comité des sentiers du lac Danford, a informé les membres d'une proposition qui prévoit l'aménagement par Kazabazua : d'un nouveau chemin à partir du chemin MacLeod jusqu'au côté Est du lac Little Danford, d'un terrain de stationnement de 20 places, de toilettes sèches, de sentiers de raccordement et d'un accès direct au lac. Les détails du rapport ont été publiés sur notre site web. L'automne dernier, l'ALK a envoyé une lettre au Maire et au Conseil municipal de Kazabazua dans laquelle nous faisons part de son objection à ce projet de développement. Nous avons depuis reçu l'assurance verbale du Maire que Kaz n'a pas l'intention de donner suite à cette proposition. Nous continuerons à tenir les membres au courant de l'évolution de la situation.

Représentants des lacs : J'aimerais souhaiter la bienvenue à trois nouveaux représentants de lac au sein du Conseil de l'ALK : Philippe Bruyère, Little Danford ; Randy Daly, Lyons Lake ; et

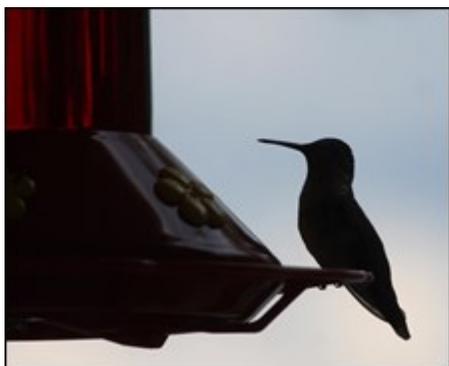
Tyson Macaulay, Shea Lake. Un grand merci aux anciens représentants Bruce Shorkey, Yan Bombardier et Dan Herard.

Histoire de nos lacs : L'une des choses les plus frappantes lorsque l'on apprend à connaître les autres propriétaires de chalets et nos voisins, c'est le nombre de générations qui ont vécu ici. Cela m'a amené à penser que nous pourrions, et probablement devrions, rassembler des témoignages et partager une partie de cette histoire. Pour commencer, j'ai demandé à George McCormick de m'aider à identifier les anciens présidents de l'Association. Comme vous pouvez l'imaginer, cela n'est pas une mince affaire car l'Association a été créée au milieu des années 50 et nous n'avons pas d'archives pour une grande partie de cette époque. Nous avons inclus la liste plus loin dans le Bulletin ; aidez-nous à la compléter au cas où nous aurions omis certains noms. **Lors de la prochaine AGA, nous rendrons hommage aux anciens présidents pour leurs services et nous encourageons tous ceux qui le peuvent à être présents.**

Inscription des membres : Comme nous le faisons chaque printemps, nous terminons notre bulletin avec notre fiche d'information sur l'adhésion et le formulaire d'inscription. La nouveauté cette année, et nous la devons au travail de Bogdan Kowalski, est que vous pouvez désormais vous inscrire en ligne et payer par carte de crédit. Notre AGA est de nouveau prévue le deuxième samedi de juillet - cette année, ce sera le 13 juillet à 10 h, au chalet de Karen Little et Jim Irwin, au 241 Danford Lake East Road. Nous avons hâte de vous y voir tous !

David Prime, président
Association des lacs de Kazabazua





Message from the LAK President

Time for the spring update regarding the activities of the Lakes Association of Kazabazua.

Unfortunately, I must begin on a very sad note. We lost a treasured member of our community, Peter Fisher, in early December. Peter had been a long-serving member of the LAK Board, including a term as President. A good and true friend,

he was someone we could always rely on to provide thoughtful and wise advice. We miss him dearly. Please see a tribute to Peter by George McCormick later in the newsletter.

Lakes Health: One of our top priorities is to help to preserve the health and beauty of our lakes. We conduct water testing every year to monitor the quality of our lakes to identify any potential issues that may arise. In 2016 and 2017, we sponsored a study of our lakes by ABV-7 to (1) assess the lake water quality (using bioindicators), and (2) assess the condition of the shoreline, which acts as the lake's protection shield. We plan to conduct a similar study in two years and have begun reserving funds to that end. We have recently re-constituted our Lakes Health Committee to undertake preparing for the study, with new volunteer members John Thomson, Paul Allen and Tim O'Neill (a 4th member has had to withdraw). We continue to welcome new volunteers to assist on the committee and encourage you to join.

Public Access for Trails on the East Side of Little Danford Lake: You may recall that at our last AGM, Michelle Rhodes, on behalf of the LAK trails sub-committee, updated the members on a proposal that calls for development by Kazabazua of a new road from MacLeod Road into the east side of Little Danford, a 20-space parking lot, dry toilets, connecting trails and direct access to the lake. Details of the report have been posted to our website. Last fall, LAK sent a letter to the Mayor and Council of Kazabazua, registering objection to this proposed development. We have since received verbal assurance from Mayor Bergeron that Kaz has no intention of proceeding with this proposal. We will continue to keep members up to date with any developments.

Lake Representatives: I would like to welcome three new lake reps to the LAK Council: Philippe Bruyère, Little Danford; Randy Daly, Lyons Lake; and Tyson Macaulay, Shea Lake. Many thanks to past reps Bruce Shorkey, Yan Bombardier and Dan Herard.

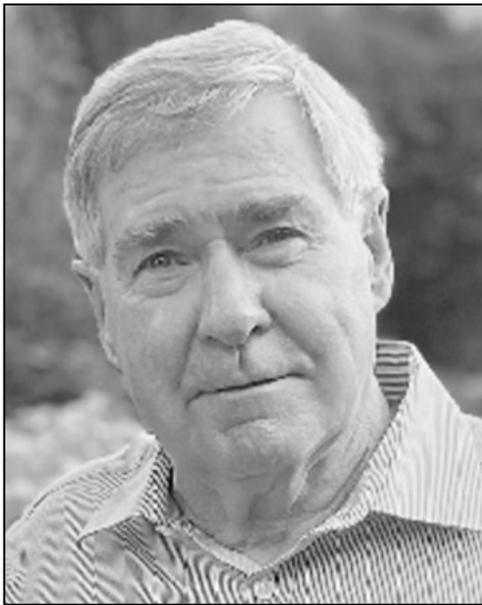
LAK History: One of the impressive things in getting to know fellow cottagers and neighbours on our lakes is the number of generations that some families have been here. Which has led me to thinking that we could be, and probably should be, gathering stories and sharing some of that history. As a start, I asked George McCormick for his help in identifying past presidents of the lake association. Which as you might imagine is no small task, given the association began in the mid 50's and we don't have records for much of that time. We have included the

list later in the newsletter and ask for feedback regarding updating it with anyone we may have missed. **At the upcoming AGM, we want to acknowledge those past presidents for their service and encourage all who can to attend.**

Membership Registration: As with every spring newsletter, you will find our membership information sheet / registration form at the end of the newsletter. What is new this year, thanks to the work of Bogdan Kowalski, is that you can now register online, including payment via credit card. Our AGM is again planned for the second Saturday in July – this year July 13 at 10 am, at Karen Little and Jim Irwin’s cottage at 241 Danford Lake East Road. Looking forward to seeing everyone there!

David Prime, President
Lakes Association of Kazabazua





Peter Fisher - Friend, Neighbour and Past President of LAK

We were saddened to learn that Peter passed away in early December at his beloved East Danford Lake cottage. In 2006 Peter and his wife Ruth McKechnie learned that the former Freeman then Hipps cottage was going to be sold. They immediately fell in love with the rustic cottage, the beach, the majestic pine trees, clear deep water and the beauty of the area.

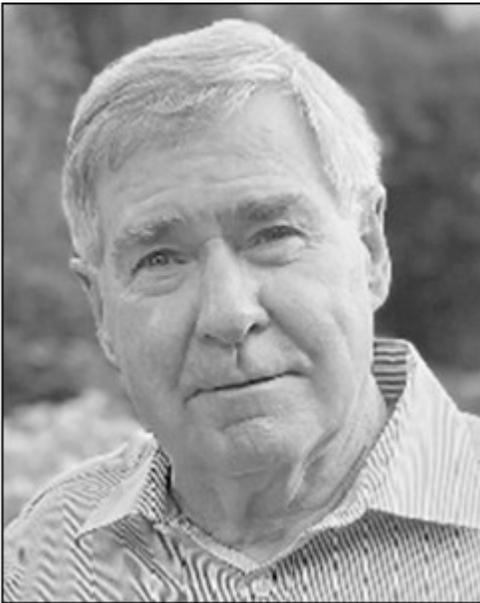
Peter served as President of the LAK from 2012 until 2015 and continued on the board until recently. As most of you will attest, Peter's many years of senior-level leadership in the federal government shone brightly during this term with LAK. Peter was a man of integrity. He was patient, empathetic, wise, and always a good listener. Peter would often sit quietly at our Board meetings and listen to the topic at hand. When asked for his views, he was able to brilliantly summarize each individual's points before him, offer his advice and discuss the pros and cons, then suggest an action plan, which was often acted upon. He was a tremendously skilled man whose reading and management of human dynamics was way above the reach of most.

As he transitioned out of his role as President to past President, Peter was instrumental in the launch of the first health study of our eight lakes by sitting on a newly created committee mandated to provide funding and hiring lake biologists. Under Heather McDonald's leadership, this committee was composed of members representing various lakes. Carried out under Stephen Markey's leadership, this first study provided us with valuable environmental historical data for our lakes, and will be of great assistance in the future as we prepare to launch another similar study in the near future.

Over the years, Peter was involved in many projects, including the annual water testing program. Peter's final contribution to the Association was a comprehensive review of "Transferring Ownership of Your Cottage – What To Consider". As always, he poured his heart and soul into this topic, and spent many hours investigating the tax implications and producing a detailed summary which can be found on our LAK website. This is a very timely document considering the recent Federal Budget and the pending increase in the Capital Gains Tax rate. We are grateful for all of Peter's contributions.

Peter loved the cottage and sharing time there with family and friends. His ideal days included swimming, kayaking, canoeing, grilling up dinner, deep conversations and watching the sunset. Peter enjoyed working with lake and local representatives to preserve the environment. When not volunteering, Peter filled his days with reading, exercise and music.

He was loved by all, and will be profoundly missed.



Peter Fisher - Un ami, un voisin et un ancien président de l'ALK

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Peter, au début du mois de décembre, dans son chalet bien-aimé du lac Danford. En 2006, Peter et son épouse Ruth McKechnie apprenaient que l'ancien cottage des Freeman puis des Hipps allait être vendu. Ils sont immédiatement tombés amoureux de ce chalet rustique, de sa plage, de ses pins majestueux, de l'eau claire et profonde et de la beauté de la région.

Peter a présidé l'ALK de 2012 à 2015 et a continué à siéger au Conseil d'administration jusqu'à récemment. Comme la plupart d'entre vous peuvent en attester, le leadership qu'il a exercé comme cadre supérieur au gouvernement fédéral pendant de nombreuses années s'est avéré être un atout majeur pendant son mandat de président. Peter était un homme intègre, patient, d'une grande sagesse, qui faisait preuve d'empathie et savait se mettre à l'écoute. Lors de nos réunions du Conseil d'administration, il prenait place tranquillement et commençait par écouter. Lorsqu'on lui demandait son avis, il résumait d'abord brillamment les points de vue de chacun puis il donnait son opinion et pesait le pour et le contre avant de suggérer un plan d'action, qui était souvent suivi d'effet. C'était un homme très compétent, dont la lecture et la gestion des dynamiques humaines dépassaient de loin les capacités de la plupart des gens.

Après avoir passé le relais au nouveau président de l'ALK, Peter a joué un rôle déterminant dans le lancement de la première étude sur la santé de nos huit lacs en siégeant au sein d'un comité nouvellement créé et chargé de fournir des fonds et d'embaucher des biologistes. Sous la direction de Heather McDonald, ce comité était composé de membres représentant plusieurs lacs. Menée sous la présidence de Stephen Markey, la première étude nous a fourni de précieuses données historiques sur nos lacs. Elle est d'une grande utilité bientôt puisque nous nous préparons à lancer une nouvelle étude similaire dans un proche avenir.

Au fil des ans, Peter a participé à de nombreux autres projets, dont notre programme annuel d'analyse de l'eau. Sa dernière contribution a porté sur le transfert de propriété d'un chalet. Comme toujours, il s'est investi corps et âme dans ce dossier, passant d'innombrables heures à étudier les implications fiscales et à rédiger un résumé détaillé que l'on peut trouver sur notre site Internet. Ce document arrive d'ailleurs à point nommé compte tenu du récent budget fédéral qui prévoit l'augmentation imminente du taux d'imposition des gains en capital. Nous sommes reconnaissants à Peter pour toutes ses contributions.

Il adorait le chalet et y passer du temps avec sa famille et ses amis. Ses journées idéales comprenaient la natation, le kayak, le canoë, les grillades, des conversations profondes et les couchers de soleil. Peter aimait travailler avec les représentants de nos lacs et les élus locaux pour préserver l'environnement. Lorsqu'il ne faisait pas de bénévolat, il occupait ses journées à lire, à faire de l'exercice et à écouter de la musique.

Cet homme aimé de tous nous manquera énormément.

CPR/First Aid Course - Saturday June 1, 2024

This is a friendly reminder that, as part of the Lakes Association of Kazabazua, Cynthia Stewart looks forward to seeing those who have signed up and paid for the above CPR/First Aid Course, to be held at the Kazabazua Community Centre from 9 to 5 on Saturday June 1, 2024. This course covers: responding to emergencies; check, call, care; choking; circulation emergencies; CPR and AED; breathing emergencies and wound care. For those attending, bottled water, coffee and tea will be available, however no lunch is provided, so suggest that you bring a lunch.

There is still room for additional attendees. If interested, the price for each participant, including taxes is \$114.98. To reserve your spot in this course, please e-transfer \$114.98 to Cynthia at: cjs40717@gmail.com.

Formation aux Premiers soins et à la RCR - le samedi 1er juin 2024

Nous vous rappelons amicalement que, dans le cadre de l'Association des lacs de Kazabazua, Cynthia Stewart accueillera au Centre communautaire de Kazabazua de 9 h à 17 h, samedi le 1er juin 2024, les personnes qui se sont inscrites et qui ont payé pour la formation susmentionnée. Cette formation couvre les sujets suivants : reconnaître une situation d'urgence ; vérifier, appeler, secourir ; dégagement des voies respiratoires ; urgences circulatoires ; RCR (réanimation cardiorespiratoire) et DEA (défibrillateur externe automatisé) ; urgences respiratoires et soins des plaies. Des bouteilles d'eau, du café et du thé seront mis à la disposition des participants, mais aucun repas n'est prévu, nous vous conseillons donc d'apporter votre déjeuner.

Il y a encore de la place. Si vous êtes intéressé(e), le prix par participant, taxes comprises, est de 114,98 \$. Pour réserver votre place, veuillez effectuer un virement électronique de 114,98 \$ à Cynthia à l'adresse suivante : cjs40717@gmail.com.



Thinking of renting out your cottage?

A friendly reminder of Quebec regulations for short-term rentals has been posted onto our website—Look for Short-term Rentals in our Menu but visit <https://citq.qc.ca/en/index.php> for the latest information.



Vous envisagez de louer votre chalet?

Un petit rappel amical de la réglementation québécoise sur les locations à court terme est maintenant affiché sur notre site web sous le titre Locations à court terme, mais visitez <https://citq.qc.ca/fr/index.php> pour obtenir les toutes dernières informations.

2023 Beaver Trapping Season – a Final Report

Beavers have been creating havoc on some of our lakes for quite a few years now, building dams and flooding banks, falling trees which sometimes pose a threat to our buildings and hydro-lines. At our 2023 AGM, we showed some of you how to deter beavers by wrapping chicken wire around the base of trees. One other effective way of controlling their population is trapping them. The trapper we hired started trapping on October 28 (McConnell and Little Danford) and November 4 (McAuley, Shea), accompanied by your lake reps. No beaver activity was reported on our other lakes. No trap was set without the formal authorization of property owners. This is the trapper's final report:



Little Danford—One visit. There was no signs of activity at the time of the trapper's visit. The beavers that were seen this past summer appear to have been transients, probably coming from McConnell Lake.

McConnell—Six visits, five beavers (between 32 and 45 lbs) trapped near the lodge in our north-eastern bay, which obviously became active again after years of inactivity. Early in the Spring, the trapper and a group of lake reps visited the dens flagged (thank you, Sue Rogan) in the bay between the Conboy's and the Magner's properties. Because they showed no sign of activity, no traps were set there.

McAuley—Seven visits, 5 beavers trapped

Shea—10 visits, 0 beaver trapped. The traps had to be relocated several times because of human interference. Further more, the trapper was not informed that the Municipality was also trapping at the lake's outlet.

What next? LAK plans to continue hiring the trapper, who is willing and ready to return and trap again on our lakes. As mentioned before, we need to find the dens or lodges ourselves. It is difficult to identify active locations in the summer, and it's better to wait for the fall. By then, you would certainly see fresh branches by the site wherever beavers are occupying dens. You would also see clear channels into the den on the lake bottom or fresh mud on the top of a lodge. The best time of the year to search for such signs is then September. Please contact me (mhborchers@sympatico.ca) in the fall if you have identified such locations.



Saison de piégeage des castors 2023 — rapport final

Depuis quelques années, les castors font des ravages sur certains de nos lacs, construisant des barrages et inondant les berges, faisant tomber des arbres qui constituent parfois une menace pour nos bâtiments et nos lignes hydroélectriques. Lors de notre AGA 2023, nous avons montré à certains d'entre vous comment dissuader les castors en enroulant

du grillage autour de la base des arbres. Un autre moyen efficace de contrôler leur population est de les piéger. Le trappeur que nous avons engagé a commencé à piéger le 28 octobre (McConnell et Little Danford) et le 4 novembre (McAuley, Shea), accompagné de vos représentants de lac. Aucune activité de castor n'a été signalée sur nos autres lacs. Aucun piège n'a été posé sans l'autorisation formelle des propriétaires. Voici le rapport final du trappeur :

Little Danford - Il n'y avait aucun signe d'activité lors de la visite du trappeur. Les castors qui ont été aperçus l'été dernier semblent avoir été de passage, probablement en provenance du lac McConnell.

McConnell - Six visites, cinq castors (entre 32 et 45 lbs) piégés près de la hutte dans notre baie nord-est, qui est manifestement redevenue active après des années d'inactivité. Au début du printemps, le trappeur et un groupe de représentants de lacs ont visité les terriers localisés (merci, Sue Rogan !) dans la baie située entre les propriétés des familles Conboy et Magner. Comme aucun signe d'activité n'y a été décelé, aucun piège ne fut installé.

McAuley - Sept visites, 5 castors piégés

Shea - 10 visites, 0 castor piégé. Le trappeur a dû déplacer ses pièges plusieurs fois en raison d'une interférence humaine. De plus, la Municipalité avait posé des pièges à la décharge du lac sans que le trappeur en soit informé.

Prochaine étape - L'ALK va continuer de faire appel aux services du trappeur, qui est disposé à piéger à nouveau sur nos lacs. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous devons localiser les terriers ou les cabanes nous-mêmes. Il est difficile d'identifier les sites actifs en été, et il vaut mieux attendre l'automne. À ce moment-là, vous verrez certainement des branches fraîches sur le site. Vous verrez également des chenaux clairs près du terrier au fond du lac ou de la boue fraîche sur le dessus d'une hutte. La meilleure période de l'année pour rechercher de tels signes est donc le mois de septembre. Contactez-moi (mhborchers@sympatico.ca) à l'automne si vous avez identifié de tels sites.



High speed internet

According to the latest exchange (April 22) with **Mathieu Déziel, ing. | Coordonnateur et chef de projet, Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité, Ministère du Conseil exécutif**, the Bell Fibe services would now be available for several properties on roads listed below. Mr. Déziel clarified that the number of properties where internet is now available are identified as being "reached ". The remainder are scheduled to be reached by August 31 or before. The word reached also signifies that the Bell Fibe internet services are available but the clients have not yet been contacted by Bell.

- Chemin du Lac Danford Est : 44 properties, all projected for 31 august, none reached.
- Chemin Lapointe : 21 properties reached, 8 projected for 31 august
- Chemin Macleod : 1 property reached, 17 projected for 31 august
- Chemin Thomson : 23 properties, all reached
- Chemin Vail : 2 properties, all reached.

At our latest LAK Executive Council meeting, it became apparent that the numbers provided by Mr. Déziel do not correspond to our realities. We are in the process of trying to sort this out and will provide an update at the July AGM. We will include the following additional roads in this process: Deep Rose and Heeney Lane and Davies. **In the meantime, I would urge residents not yet connected to continue calling Bell regularly. This will help maintain pressure for action.** Thanks to all concerned for your continued patience.

André Carrière

Internet haute vitesse

Le 22 avril dernier, **M. Mathieu Déziel, ing. | Coordonnateur et chef de projet, Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité, Ministère du Conseil exécutif**, nous informait que les services Fibe de Bell Canada seraient présentement disponibles pour certains foyers figurants sur la liste des chemins énumérés ci-bas. M. Déziel a expliqué que le terme "rejoint" signifie que les services d'internet sont présentement disponibles mais que Bell n'a pas encore communiqué avec les clients concernés. Pour la balance des clients, les services seraient disponibles pour le 31 août prochain.

- Chemin du Lac Danford Est : 44 foyers, tous prévus au 31 août, aucun rejoint.
- Chemin Lapointe : 21 foyers maintenant rejoint, 8 prévus pour le 31 août
- Chemin Macleod : 1 foyers maintenant rejoint, 17 prévus pour le 31 août
- Chemin Thomson : 23 foyers, tous rejoints
- Chemin Vail : 2 foyers tous rejoints

Lors de notre dernière rencontre du Conseil exécutif, les chiffres fournis par M. Déziel ont été remis en question. Nous travaillons présentement pour faire la lumière sur ces divergences et fournirons une mise-à-jour à notre AGA de juillet. Nous ajouterons les informations propres aux chemins additionnels suivant: Deep Rose, Heeney et Davies.

D'ici là, nous encourageons les clients non-branchés et intéressés de maintenir la pression en communiquant régulièrement avec Bell. Merci pour votre grande patience.

André Carrière



An alarming increase in mining claims in the Outaouais

by Michèle Borchers with Jacques Raymond

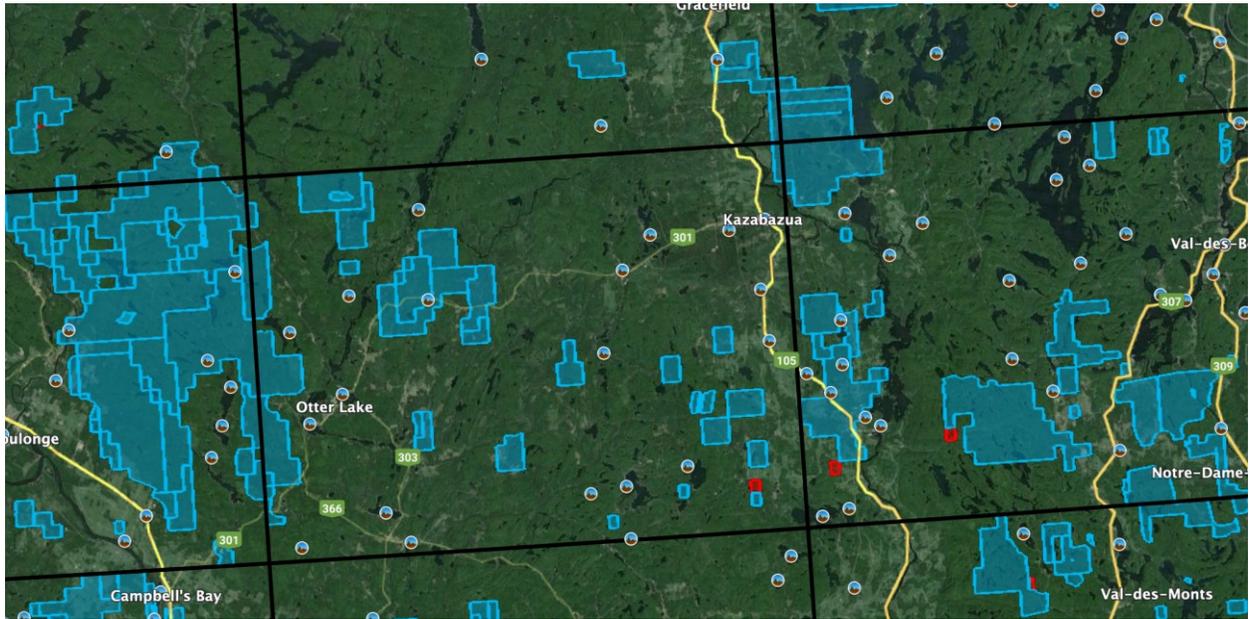
In January of this year, Jacques Raymond alerted the Board to the growing concern caused by the alarming increase of mining claims in the Outaouais, which prompted the Board to have a closer look. The following summary is based on various online documents and some information obtained from the MRC. It is by no means exhaustive.

Are you aware that you do not own the subsoil on your property? The Quebec Ministry of Natural Resources and Forestry holds the mining rights and may grant a mining claim (or title) to individuals or companies, thus giving them an exclusive right to search for minerals on the land subjected to the claim, with a view to extracting them one day (<https://mrnf.gouv.qc.ca/en/mines/mining-rights/exploration-rights/>). The claim holder has no obligation to inform landowners that he/she bought a claim on their land, but he/she is required to inform the municipality and obtain the landowner's permission to access the land at least 30 days before proceeding to explore. According to Art. 235 of the Mining Act (Loi sur les mines, Québec M-13.1.pdf), landowners have the right to refuse access to their property. However, in some cases, the claim holder may be entitled to acquire their property by expropriation.

Such a mining claim is valid for an initial period of three years. Anyone can buy a mining claim online at a cost of \$75. After three years, the claim holder can renew it for another two years, BUT they must, among other things, provide proof of prospecting activities (Art. 61, Quebec's Mining Act). As a preventive measure, we can of course buy a claim on our own land (provided it has not already been bought by someone else).

The Quebec Government wants to make the Belle Province one of the major players in the strategic minerals industry, which has been deemed necessary for an energy transition away from oil and gas. Part of the Government's plan is to develop mining capabilities to extract, in particular, lithium and graphite, which are used in batteries for electrical vehicles.

Mining companies have been buying mining claims on plots of land throughout Quebec (to access maps, visit: <https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/publications/cartes-minieres/>). Mayors in our own Regional County Municipality (MRC de la Vallée-de-la-Gatineau) have expressed their concerns about the sharp increase in mining claims within its borders. It seems that the Municipalities of Gracefield, Low, Kazabazua, Denholm and Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau have been particularly targeted. See below a snapshot of areas (in blue) affected by mining claims in our region (Google Earth, 2024-04-01):



This increase in the number of mining titles has been met with an increased involvement of citizens and MRCs, many being wary of the impacts of mining on water (https://eausecours.org/sites/eausecours.org/wp-content/uploads/2023/11/Citizens-guide-mining-industry_EN.pdf). They criticize the fact that the Government has the final say about granting mining rights and that its decisions favour the mining industry over communities and the environment. Once again, social acceptability is at the heart of the debate. In September 2022, our Warden, Mrs. Chantal Lamarche, cosigned a letter calling on all political parties to engage in reforming the process (<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-09-16/projets-miniers/mettre-fin-a-la-preseance-de-la-loi-sur-les-mines.php>).

How did it come to that? In 2016, the National Assembly amended Quebec’s Mining Act, giving each MRC the power to designate, on its territory, ‘no-go zones’ for mining activities and to incorporate them in their Land Use Planning and Development Plans, which are subject to public consultations. The problem is that these Plans require the Province’s final approval before coming into force. In other words, the Mining Act gives the Province the right to ultimately decide where mining can take place and where not.

Art. 304.1.1 of the Act states that “a territory incompatible with mining activity is a territory in which the viability of activities would be compromised by the impacts generated by mining activity”, whether the territory in question is located on public or on private land. According to the criteria established by the Government

(https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/amenagement_territoire/orientations_gouvernementales/document_orientation_activite_miniere.pdf), this definition would include urban and residential areas, agricultural land, recreational and tourist areas, places of historical or cultural importance, conservation sites and areas where there is ground or surface water being used for consumption.

If you visit Kazabazua's own website under News and Events (Mining Exploration), you will see that our MRC is encouraging us to take action and seek the support of our elected officials in the matter. The MRC already organized three public consultations this year (in Bouchette and Low in February, and in Grand Remous in March). It has started the process of identifying areas incompatible with mining according to the criteria established by the Government, and it will need every municipality's input. No new mining claim can be registered until the whole process is completed, which may not occur until the end of this year. At its February 2024 meeting of mayors, the MRC availed itself of the option given by the Government

<https://mrnf.gouv.qc.ca/en/mines/glp/>

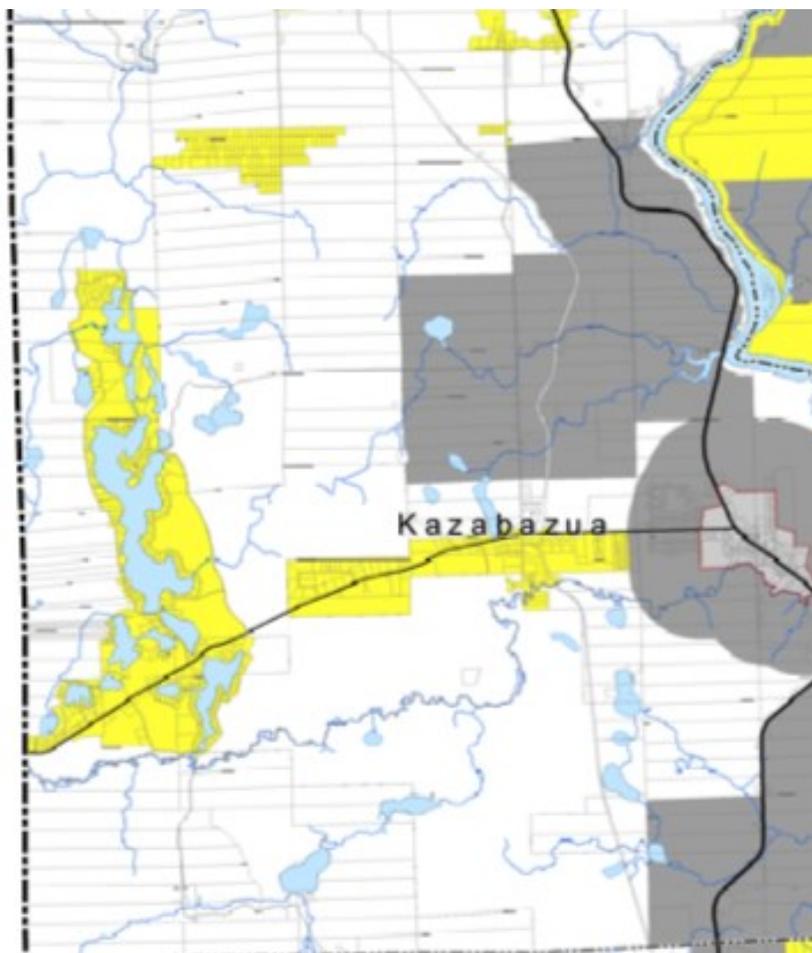
to request a (renewable) six-month suspension of the right to register new mining claims in areas which the MRC might want to consider incompatible with mining (shown in yellow on the map below). You will see that our lakes are part of them. Areas in dark grey and light grey are already considered incompatible with mining. More on this at our July AGM.

Update—latest information

On May 28, 2024, the Quebec Minister of Natural Resources and Forests introduced a bill to amend the Quebec Mining Act, which, among other things, will exclude private land and urbanized areas from mining rights when no exploration work has been carried out. These changes are in response to concerns expressed by MRCs and the public.

The bill targets "speculators" whose only intention in buying a mining claim has been to resell it at a profit without doing any exploration work. From now on, it will no longer be possible to sell a claim without having carried out exploration work, and these rights will expire if work has not been carried out within a certain timeframe. At this moment, only 13% to 17% of mining claims are being explored for a deposit.

Source: <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/presentation-du-projet-de-loi-modifiant-la-loi-sur-les-mines-et-dautres-dispositions-pour-une-activite-mini%C3%A8re-qui-mise-sur-la-previsibilit%C3%A9-et-lacceptabilit%C3%A9-sociale-56155>



Hausse alarmante du nombre de titres miniers (claims) en Outaouais

par Michèle Borchers avec Jacques Raymond

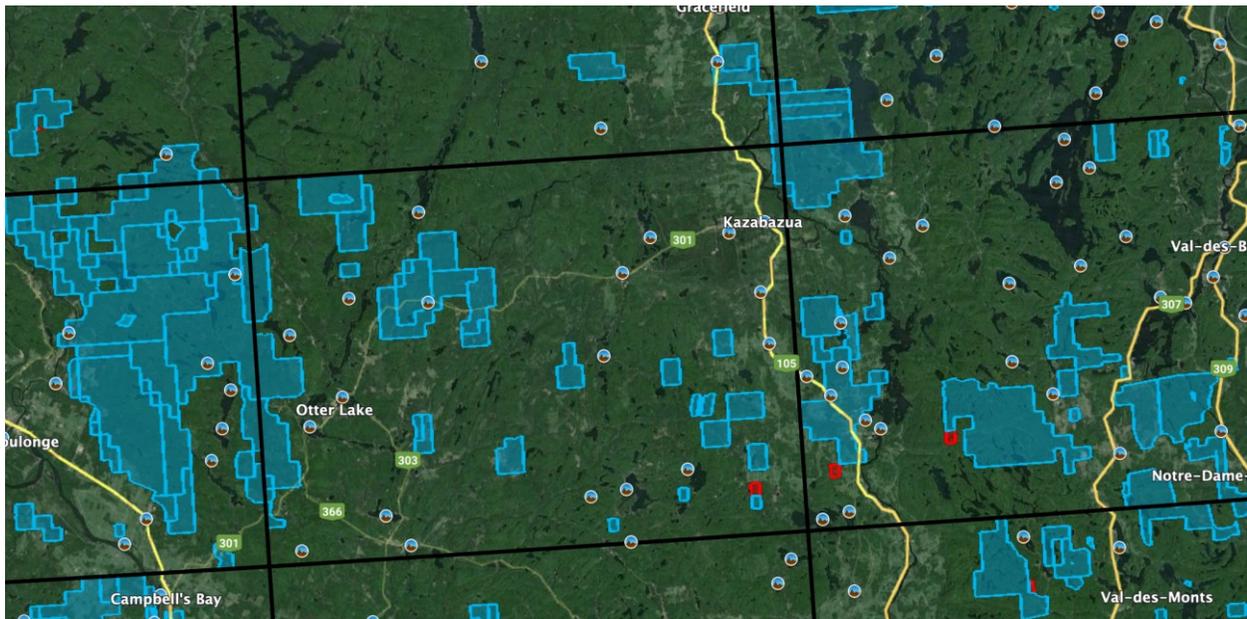
En janvier dernier, Jacques Raymond a alerté le Conseil d'administration sur l'inquiétude croissante causée par la hausse alarmante du nombre de titres miniers en Outaouais, ce qui a incité le Conseil à s'y intéresser de plus près. Le résumé qui suit est basé sur divers documents en ligne et des informations obtenues de la MRC. Il ne se veut en aucun cas être exhaustif.

Saviez-vous que vous n'avez pas la propriété du sous-sol de votre terrain ? C'est le ministère des Ressources naturelles et de la Forêt du Québec qui détient les droits miniers. Il peut donc accorder un titre d'exploration (claim) à des particuliers ou à des entreprises, leur conférant ainsi le droit exclusif de chercher toutes les substances minérales présentes dans le sous-sol de cette propriété en vue de les extraire un jour (<https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/titres-miniers/exploration/>). Le titulaire du titre n'a pas l'obligation d'informer le propriétaire qu'il a acheté un titre d'exploration sur sa propriété, mais il est tenu d'informer la municipalité et d'obtenir l'autorisation du propriétaire pour accéder à son terrain au moins 30 jours avant de procéder aux travaux d'exploration proprement dits. Selon l'Art. 235 de Loi sur les mines du Québec (Loi sur les mines, Québec M-13.1.pdf), le propriétaire a le droit de refuser l'accès de sa propriété au titulaire. Cependant, dans certains cas, le titulaire peut se voir donner le droit d'acquérir la propriété par expropriation.

Un tel titre d'exploration est valable pour une période initiale de trois ans. Tout le monde peut acheter un titre minier en ligne au prix de 75 \$. Après trois ans, le titulaire peut le renouveler pour deux ans, MAIS il doit alors, entre autres, fournir la preuve qu'il a exercé des activités de prospection sur le terrain (art. 61 de la loi sur les mines du Québec). À titre préventif, nous pouvons tous acheter un titre d'exploration sur notre propriété (à condition qu'il n'ait pas déjà été acheté par quelqu'un d'autre).

Le Gouvernement du Québec veut faire de la Belle Province l'un des principaux acteurs de l'industrie des minéraux stratégiques, jugée nécessaire à une transition énergétique (abandon progressif du pétrole et du gaz). Une partie du plan du Gouvernement consiste à développer des capacités minières pour extraire, en particulier, le lithium et le graphite, qui sont utilisés dans les batteries des véhicules électriques.

Des sociétés minières achètent des titres miniers dans presque tout le Québec (<https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/publications/cartes-minieres/>). Les maires de notre MRC (Vallée-de-la-Gatineau) ont exprimé leurs inquiétudes quant à la forte augmentation du nombre de titres d'exploration minière chez eux. Il semble que les municipalités de Gracefield, Low, Kazabazua, Denholm et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau soient particulièrement visées. Vous trouverez ci-dessous un instantané des zones (en bleu) affectées par des titres miniers dans notre région (Google Earth, 2024-04-01) :

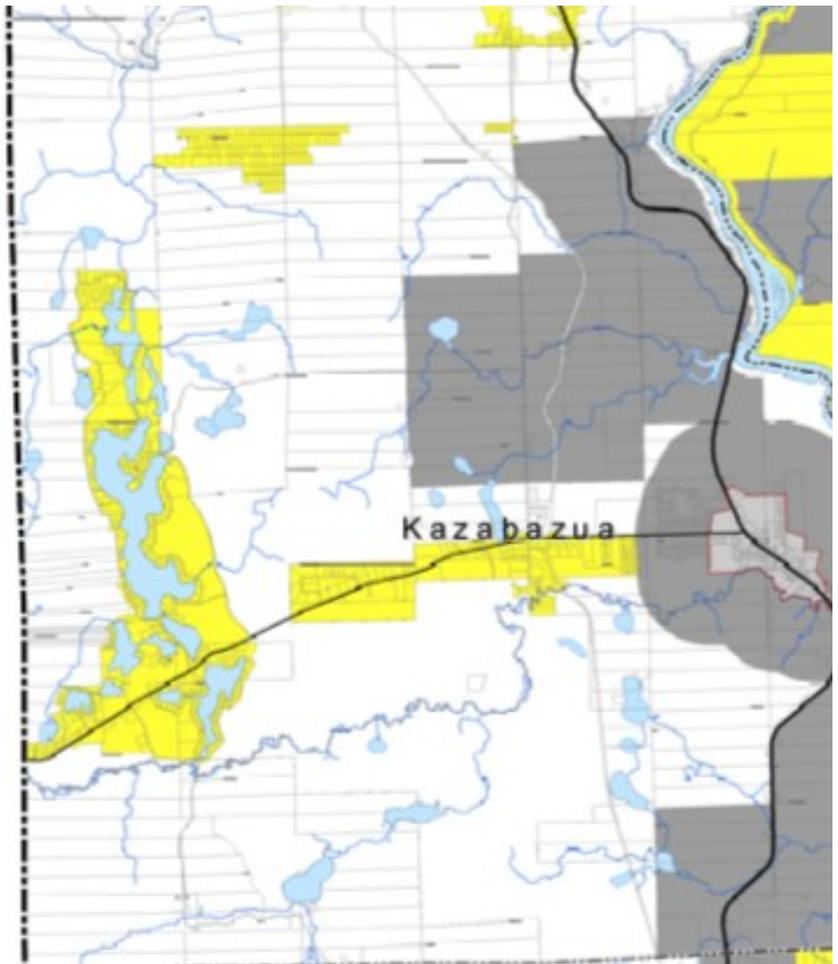


Cette augmentation du nombre de titres miniers suscite une mobilisation croissante de la part de citoyens et de MRCs, dont beaucoup s'inquiètent des impacts de projets miniers sur l'eau (https://eausecours.org/sites/eausecours.org/wp-content/uploads/2023/11/Guide-citoyen-industrie-mini%C3%A8re_FR.pdf). Ils reprochent au Gouvernement de vouloir avoir le dernier mot en matière d'octroi des droits miniers et de favoriser l'industrie minière au détriment des communautés et de l'environnement. Une fois de plus, l'acceptabilité sociale est au coeur du débat. En septembre 2022, notre préfète, Mme Chantal Lamarche, a co-signé une lettre appelant tous les partis politiques à s'engager à réformer le processus (<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-09-16/projets-miniers/mettre-fin-a-la-preseance-de-la-loi-sur-les-mines.php>).

Comment en est-on arrivé là ? En 2016, l'Assemblée nationale a modifié la Loi sur les mines du Québec, donnant à chaque MRC le pouvoir de désigner, à l'intérieur de ses frontières, les territoires qu'elle juge incompatibles avec l'activité minière et de les intégrer dans son Schéma d'aménagement et de développement (SAD), lequel fait l'objet de consultations publiques. Le problème est que ces Schémas doivent être approuvés par la Province avant d'entrer en vigueur. En d'autres termes, c'est non pas aux MRCs mais à la Province que la Loi sur les mines donne le dernier mot pour ce qui est de désigner les zones compatibles ou non avec l'activité minière.

L'art. 304.1.1 de la Loi sur les mines stipule qu'"un territoire incompatible avec l'activité minière est celui dans lequel la viabilité des activités serait compromise par les impacts engendrés par l'activité minière", peu importe que le territoire en question soit situé sur des terres publiques ou privées. Selon les critères fixés par le Gouvernement (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/amenagement_territoire/orientations_gouvernementales/document_orientation_activite_miniere.pdf), cette définition inclurait les zones urbaines et résidentielles, les terres agricoles, les aires récréotouristiques, les lieux d'importance historique ou culturelle, les sites de conservation et les zones où l'eau souterraine ou de surface est utilisée pour la consommation.

Si vous consultez la rubrique À Surveiller (Explorations minières) du site Web de Kazabazua, vous constaterez que notre MRC nous encourage à agir et à demander l'appui de nos élus dans ce dossier. Elle a déjà organisé trois consultations publiques cette année (à Bouchette et Low en février, et à Grand Remous en mars). Elle a aussi commencé à identifier les zones qu'elle estime incompatibles avec l'exploitation minière en suivant les critères fixés par le Gouvernement, et elle a besoin de la contribution de chaque municipalité pour le faire. Aucun nouveau titre minier ne pourra être enregistré tant que ce processus n'est pas achevé, ce qui pourrait bien prendre le reste de l'année. Lors de la réunion de ses maires en février 2024, la MRC s'est prévalu de la possibilité offerte par le Gouvernement



(<https://mrnf.gouv.qc.ca/en/mines/glpq>

/) de demander une nouvelle suspension (renouvelable) de six mois du droit d'enregistrer de nouveaux titres miniers dans les territoires que la MRC pourrait juger incompatibles avec l'activité minière (indiqués en jaune sur la carte ci-dessous). Vous verrez que nos lacs en font partie. Les territoires en gris foncé et gris clair sont déjà considérés comme incompatibles avec l'exploitation minière. Vous en saurez plus à notre prochaine AGA en juillet.

Info de dernière minute

Le 28 mai 2024, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec a déposé un projet de loi visant à modifier la Loi sur les mines, qui, entre autres, exclura les terrains privés et les zones urbanisées des droits miniers lorsqu'aucun travail d'exploration n'y a été effectué. Ces changements se veulent être une réponse aux préoccupations formulées par les MRCs et la population.

Le projet de loi vise, entre autres, les "spéculateurs" dont la seule intention en achetant un titre minier est de le revendre à profit sans faire de travaux d'exploration. Désormais, il ne sera plus possible de vendre un titre sans avoir effectué de travaux d'exploration, et ces droits expireront si les travaux n'ont pas été effectués dans un certain délai. Pour l'instant, seuls 13 à 17 % des titres miniers font l'objet d'une exploration en vue d'y trouver un gisement.

Source: <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/presentation-du-projet-de-loi-modifiant-la-loi-sur-les-mines-et-dautres-dispositions-pour-une-activite-miniere-qui-mise-sur-la-previsibilite-et-lacceptabilite-sociale-56155>

PAST PRESIDENTS / ANCIENS PRÉSIDENTS

Lakes Association of Kazabazua (since 2008) and the former Danford Lake and District Property Owners Association as well as the Danford Lake Property Owners Association.

Current Presidents to the mid-1950's are listed below. Note: some past presidents may be missing, and the order may be incorrect.

Association des lacs de Kazabazua (depuis 2008), Association des riverains du lac Danford et des lacs environnants et Association des propriétaires du lac Danford

Présidents actuels jusqu'au milieu des années 1950 (il se peut que certains présidents soient omis, et leur ordre d'apparition peut être incorrect) :

David Prime, Little Danford Lake/Petit Danford — 2022 – aujourd'hui

André Carrière, Shea 2019–2021

Randy Little, Danford 2017-2019

Stephen Markey, Danford 2015-2017

Peter Fisher, Danford 2012-2015

Raye Thomas, McConnell 2010-2012

Shannon Martin, McConnell

Paul Dingleline, Farm

Bill Deslauriers, Danford

Richard DaCosta, Danford

George McCormick, Danford

Janie Bilder, Danford

Rex Nickson, Danford

Robert Theriault, Danford

Garry Gibson, Danford

Ernie Murray, Danford

Les Marks, Danford

Larry Marks, Danford

Vi Smith, Danford

Stewart Gardner, Danford

Carl Allen, Danford

Ross Freeman, Danford

Stewart Binks, Danford

Norman McCormick, Danford

IT'S NEVER TO LATE TO JOIN JAMAIS TROP TARD POUR ADHÉRER

Association des lacs de Kazabazua
Lakes Association of Kazabazua

HOW TO REGISTER/COMMENT S'INSCRIRE

ONLINE/EN LIGNE:

YOU CAN NOW REGISTER ONLINE USING OUR WEBSITE AT

<https://kazlakes.com/kazabazua-lakes-association-membership-form-2024-2025/>

VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS INSCRIRE EN LIGNE SUR

NOTRE SITE WEB À <https://kazlakes.com/kazabazua-lakes-association-membership-form-2024-2025/>

BY MAIL / PAR COURRIER:

Return to: Shane Meagher, Treasurer
Lakes Association of Kazabazua
P.O. Box 1237,
Kazabazua, Quebec J0X 1X0

Retournez à: Shane Meagher, Trésorier
Association des lacs de Kazabazua
Boîte postale 1237,
Kazabazua (Québec) J0X 1X0

BY EMAIL / PAR COURRIEL:

Submit the completed form and e-mail payment to the Treasurer: treasurerlak@gmail.com

Please use « Kazabazua » for the password

Soumettre le formulaire complété et le paiement par e-mail au trésorier :
treasurerlak@gmail.com

Veuillez utiliser « Kazabazua » pour le mot de passe

Membership form follows/ Formulaire d'adhésion suit

2024/25 MEMBER INFORMATION SHEET
FORMULAIRE D'ADHÉSION (2024/25)

Name / Nom du membre: _____

Lake / Nom du lac: _____

Lake area street address: (as on Municipal Tax Roll)

Adresse du chalet: (telle qu'indiquée au rôle d'évaluation municipal)

Main contact E-mail / Adresse électronique du contact principal:

By providing us with your email address you consent to receive periodic emails from the Association.

En nous donnant votre adresse courriel, vous acceptez de recevoir des communications périodiques.

Main contact Mailing Address / Adresse postale du contact principal:

Province & Postal Code / Province & code postal: _____

Telephone numbers / Numéros de téléphone:

Home / Résidence: _____

Cottage / Chalet: _____

Fee for membership period July 1 – June 30

Cotisation pour la période d'adhésion du 1^{er} juillet au 30 juin

- **\$40** for VOTING members (usually property owners, one vote per property)
- **40 \$** PAR MEMBRE VOTANT (habituellement propriétaire ayant le droit de vote, un vote par propriété)

_____(initials) I hereby consent that the members of the corporation not appoint a Public Accountant.

_____(initiales) Je consens par la présente à ce que les membres de la Corporation ne nomment pas un expert-comptable.